

PRAP IBC

PREVENTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE

SECTEUR INDUSTRIE BATIMENT COMMERCE ADMINISTRATIF

PUBLIC VISE

Tous les salariés, opérateurs et agents exerçant une activité physique.
Par exemple : secteurs de l'industrie, du commerce, administratif, et du BTP.
Pré requis : aucun. L'épreuve certificative peut être passée à l'oral en cas de difficulté à l'écrit ou handicap.

OBJECTIF VISE

Le salarié devient acteur de sa santé et de sa sécurité. Il propose de manière concertée, des améliorations techniques et organisationnelles sur lesquelles il a possibilité d'agir.
Elle a pour objectif de permettre au salarié de participer à l'amélioration de ses conditions de travail de manière à réduire les risques d'accidents du travail ou de maladies professionnelles.

Cette formation implique un engagement de l'encadrement de la structure employeur, car elle peut conduire à des modifications organisationnelles, techniques ou humaines de la structure.

DEMARCHE PEDAGOGIQUE

Il s'agit d'une formation essentiellement pratique et conforme au programme de l'INRS (référentiel national).

Elle se déroule en 3 étapes :

- ✓ L'analyse des pratiques
- ✓ L'acquisition et l'évaluation des connaissances et des compétences : Chaque participant a l'occasion de mettre en œuvre l'ensemble de la conduite à tenir sur des cas concrets.
- ✓ Les épreuves de certification : L'évaluation des acquis se fait tout au long de la formation.

CONTENU DE LA FORMATION

- ✓ Les enjeux liés aux accidents du travail et maladies professionnelles
- ✓ Les principes de la prévention des risques professionnels
- ✓ Notions élémentaires d'anatomie et de physiologie
- ✓ Les éléments déterminants de l'activité physique ;
- ✓ Préparation du travail sur l'analyse des postes de travail.
- ✓ Observation et analyse d'une situation de travail
- ✓ Proposition d'amélioration
- ✓ Les principes de base d'économie d'effort
- ✓ Mise en application sur les postes de travail

VALIDATION DE LA FORMATION

Le **certificat acteur PRAP IBC** sera délivré au candidat ayant participé à l'ensemble de la formation et ayant satisfait aux tests pédagogiques. Il est délivré pour une durée de 24 mois par le réseau de l'Assurance maladie Risques professionnels.



LIEU DE FORMATION :

Intra entreprise
Ou
Inter entreprises

DUREE :

14H soit 2 jours de face à face pédagogique.
Travail intersession.

INTERVENANT :

Formateur PRAP IBC certifié par l'INRS.

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

10 personnes max conseillé
4 personnes minimum

MOYENS PEDAGOGIQUES UTILISES :

En amont de la formation :
Échange avec la direction et formation si besoin.

- ✓ Power point et vidéos.
- ✓ Charges fictives de manutention.
- ✓ Pièces anatomiques grandeur réelle
- ✓ Déplacement sur le poste pour observation et analyse du travail réel.

DOCUMENTS REMIS EN FIN DE FORMATION

Documentation INRS.
Livret de formation.

Suivi personnalisé afin de s'inscrire dans une démarche globale de prévention des risques liés à l'activité physique.

Source documentaire à jour sur le site www.apptitude-prevention.fr (Accès individuel avec mot de passe fourni en fin de formation)